



LIGUE DU LIMOUSIN
COMITÉ DE LA
HAUTE-VIENNE

PROCES VERBAL

*REUNION COMITE
 DIRECTEUR*

DU 24 JUILLET 2017

COMITE DIRECTEUR 2017 - 2020									
Nom	Prénom	Prés.	Exc.	Abs.	Nom	Prénom	Prés.	Exc.	Abs.
AJUSTE	Didier	X			MARSAC	Claude	X		
DEVAINE	Christian	X			PASTUREAU	Jean Claude		X	
DUBREUIL	Jean-Luc	X			PREMAUD	René		X	
GENTY	Michel	X			RICOU	Didier		X	
GERBAUD	Dominique	X			RIVIER	Nadège	X		
JUHEL	Jean-Marie	X			VALLAT	Patricia	X		
LAVERGNE	Marie Françoise	X							

Ordre du Jour

- Approbation du compte-rendu de la réunion du comité directeur du 12/06/2017.
- Démission de 2 membres du Comité.
- Compte-rendu financier.
- Point sur la Coupe de France.
- Point sur les CDC Vétéran et Féminin.
- Compte-rendu championnat de France.
- Organisation Journée de la Femme du 27/08/2017.
- Evènement Jardin d'Orsay.
- Point sur démission du bureau (Boules Lyonnaises).
- Annulation du concours de Condat du 9/12/2017.
- Questions et informations diverses (commande fanions clubs et trophées journée de la femme, école de pétanque, sponsors, Championnat de France mixte 07/2019...)

Début de la Réunion à 19 heures 15

Christian DEVAINE, le Président, a ouvert la séance.

1°) Compte-rendu de la réunion du comité directeur du 10/04/2017

Approbation du compte-rendu de la réunion du comité directeur du 12/06/2017 à l'unanimité, après apport de quelques modifications.

2°) Démission de 2 membres du Comité :

Le Comité entérine la démission de Myriam CHAUVIN et Patrick RAMEAUX, membres du Comité pour raisons personnelles et les remercie pour le travail accompli pendant leur courte présence en son sein.

Un appel à candidature sera lancé pour pallier à ces 2 postes vacants.

3°) Compte-rendu financier au 24/07/2017

Jean-Marie JUHEL fait un rapide tour d'horizon sur les postes qui ont évolué depuis le dernier Comité. Pour l'instant, les finances sont saines et n'appellent aucune observation particulière.

4°) Point sur la coupe de France :

Dominique GERBAUD, coresponsable de l'organisation de cette compétition, donne les résultats du 2^{ème} tour, ainsi que le tirage du 3^{ème} tour qui a eu lieu ce lundi 17 juillet.

401 LINARDS		contre	407 PANAZOL	
402 ST VICTURNIEN		contre	408 LA BREGERE	
403 RILHAC RANCON		contre	409 LE SABLARD	
404 ISLE		contre	410 BESSINES	
405 BELLAC		contre	411 COUZEIX	
406 LES FEUILLARDIERS		contre	412 CONDAT	

La date limite des rencontres du 3^{ème} tour est fixée au dimanche **20 août 2017**.

La Commission pense qu'il y aurait de revoir les dates butoirs pour les 3 tours au sein du Département, sachant que le tirage du 1^{er} tour a lieu en avril et que cela laisse suffisamment de temps pour adopter un calendrier plus favorable aux clubs participant.

5°) Point sur les CDC Vétéran et Féminin

René PREMAUD, responsable de la Commission CDC donne le résultat de la 7^{ème} journée en vétérans et de la 5^{ème} journée en féminin, sachant que l'équipe d'ISLE 2 est forfait général en 1^{ère} division.

6°) Compte-rendu des Championnats de France

Le point est fait sur les différents championnats de France auxquels les qualifiés du Comité ont participé avec des fortunes diverses.

- **24 et 25 juin** : Triplette Promotion à Ax les Thermes : La triplette Fabrice MORATILLE – Cédric VAUCHER – Nicolas PATZOUENKOFF, coachée par René PREMAUD, après avoir perdu la première partie à 5, s'est remarquablement reprise lors de la 2^{ème} en l'emportant 13/2, et en s'imposant logiquement en barrage 13 à 7. C'est sur le même score qu'ils dominent les 32^{ème} de finale, puis continuent en 16^{ème} en mettant fanny l'équipe du Finistère, puis 13/3 en 8^{ème}. On les pensait invincibles, mais la Haute Savoie mettait un terme à leur beau parcours en s'imposant 13 à 7 en ¼ de finale.
- **1^{er} et 2 juillet** : Triplette Féminin à Ax les Thermes : La triplette Céline FONTAN – Corinne BARRAUD – Annie DARDILLAC, coachée par Raymond DARDILLAC, en remplacement de Myriam Chauvin, a gagné ses 2 parties de poule 13/9 et 13/12, mais s'inclinait en 32^{ème} à 3 points.
- **8 et 9 juillet** : Tête à Tête Masculin et Doublette Féminin à Carmaux : Sébastien SAVARY, coaché par Jean-Marie JUHEL, s'impose en poule par 13/9 et 13/5, ainsi qu'en 32^{ème} 13/9 et perd en 16^{ème} 7 à 13.
La doublette féminine Karine PEREZ-FERRER – Aurélie ROUSSEAU, coachée par Didier RICOU, après un beau parcours en poule, s'est inclinée en 32^{ème}.

- **22 et 23 juillet** : Doublette Mixte à Pontarlier : La doublette Karine PEREZ-FERRER / Richard TRANCHANT, coachée par Christian DEVAINE a perdu en barrage, après avoir gagné la 1^{ère} partie 13 à 4, échoué de peu dans la 2^{ème} partie à 11, puis laissé passer sa chance en barrage contre l'Essonne, en perdant à 12 contre cette équipe qu'elle avait largement dominé en 1^{ère} partie .

7°) Organisation journée de la femme du 27 août

Didier Ajuste, responsable de l'intendance, présente 2 menus proposés par le restaurant Le Petit Salé de ST. Just le Martel, l'un à 12 € et l'autre à 14 €. Après réflexion, les membres du Comité choisissent le second menu, plus complet.

Pour le moment, peu d'inscriptions. Un rappel sera fait sur le site, ainsi qu'auprès des présidents de clubs. Il est vrai que la date choisie n'est peut être pas à la meilleure période (vacances, préparation rentrée des classes ou reprise du travail) ; il faudra se pencher sur ce problème.

Pour le déroulement de la compétition, 4 parties en tout, 2 le matin limitées en temps (1 h) et 2 l'après-midi. L'arbitre de la compétition sera Jean Marie VIDAL. Une récompense sera remise à chaque participante. La 1^{ère} équipe se verra remettre 2 beaux trophées choisis par Patricia VALLAT.

Il est fait le point sur les personnes qui seront présentes pour l'organisation. La liste des personnalités invitées à la réception d'avant repas est finalisée.

8°) Annulation de la journée du 3 septembre au Jardin d'Orsay

Cette journée qui prenait forme, et qui devait réunir une centaine d'entreprises du département, en partenariat avec la société BIG SPORT, ORPY et le Comité, n'aura pas lieu, suite à la défection de la société d'Evènementiel. ORPY propose de la reprogrammer en avril-mai 2018, sans la société BIG SPORT.

9°) Point sur Démission Bureau Boules Lyonnaises

Le Comité a été informé que le bureau en place aux Boules Lyonnaises avait démissionné et qu'il avait reformé avec J.Louis Raynaud à la présidence, Gilles Villeneuve, trésorier et Béatrice Labregère au poste de secrétaire.

10°) Annulation du concours de Condat le 9/12/2017

Le concours tripléte de Condat inscrit au calendrier ne pourra avoir lieu, la ville de Limoges donnant la priorité à l'UFOLEP pour organiser un concours de pétanque le même jour au boulodrome dans le cadre du TELETHON.

Questions et informations diverses

- ***Ecole de pétanque du Moulin Pinard*** : Le président demande aux responsables de la Commission Jeunes de se pencher sur ce problème afin de trouver l'éducateur qui sera capable de redorer le blason de cette école en augmentant sensiblement le nombre des participants et en leur offrant un apprentissage de la pétanque de qualité.
- ***Mise en place de l'UNSS*** : le Président informe le Comité qu'il est en rapport avec Anna Maillard de la FFPJP et la responsable de l'UNSS dans le département pour mettre en

place dans les collèges et lycées qui l'accepteront, la pratique de la pétanque dès la rentrée. Cette action pourrait sans doute permettre d'augmenter sensiblement le nombre de licenciés jeunes, c'est en tous cas le souhait du comité.

- ***Trophée des Villes*** : Le club d'Isle a déposé une demande d'inscription pour le trophée des Villes 2017 qui se déroulera à Autun en novembre. La demande est faite sous le nom de ville de LIMOGES. Le Comité émet un avis favorable à cette candidature, mais refuse toute participation financière.
- ***Championnat de France 2019*** : Le Comité organisera bien le championnat de France Doublette Mixte les 28 et 29 juillet 2019.

Fin de la réunion à 22h45

La Secrétaire : Patricia VALLAT

Le Président : Christian DEVAINE

Prochaine réunion au Boulodrome du Moulin Pinard le 11 septembre 2017 à 19h, une convocation avec ordre du jour sera adressée au Comité Directeur par e-mail.